

PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU CONSEIL
21 mai 2019 – 8 h 30 à 15 h 30

Présents : Haley Flaro, Douglas Jones, Julie Marr, Hector Losier, Jim Stanley, Donna McNeill, Gaëtan Guérette, Lucien Sonier, Mike MacMullin et Tina Soucy.

Absent : Mel Norton.

Membres du personnel présents : Sonia Lanteigne et Susan Layton.

Membre du personnel présent pendant une partie de la réunion : Laragh Dooley.

Également présent pendant une partie de la réunion : Louis-Philippe Gauthier, directeur des affaires provinciales, Nouveau-Brunswick, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

1 Adoption de l'ordre du jour

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

L'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 21 mai 2019 soit adopté tel qu'il a été modifié, afin de déplacer l'entente des membres du conseil du point 15b) à la discussion à huis clos et de modifier le point 13a) comme étant à titre de renseignement plutôt que pour approbation.

2 Moment de sécurité

Le président et chef de la direction présente un exposé sur la sécurité concernant le bureau de Dieppe, y compris l'emplacement des sorties de secours et le point de rassemblement en cas d'évacuation.

3 Déclaration de conflits d'intérêts

La présidente du conseil par intérim demande aux membres du conseil ayant des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion de déclarer ces conflits. Aucun conflit n'est déclaré.

4 Séance à huis clos

Les membres du conseil tiennent une séance à huis clos et discutent de l'entente des membres du conseil figurant au point 15b).

5 Approbation de procès-verbaux

a) Procès-verbal de la réunion du conseil du 11 avril 2019

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la réunion du conseil du 11 avril 2019 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

b) Procès-verbal de la réunion du conseil du 17 avril 2019 par téléconférence

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le procès-verbal de la réunion du conseil du 17 avril 2019 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

c) Procès-verbal de la réunion du conseil du 10 mai 2019 par téléconférence

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le procès-verbal de la réunion du conseil du 10 mai 2019 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

d) Procès-verbal de la réunion du conseil du 16 mai 2019 par téléconférence

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le procès-verbal de la réunion du conseil du 16 mai 2019 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

6 État des mesures découlant des réunions précédentes du conseil

Le président et chef de la direction passe en revue l'état des mesures découlant des réunions précédentes du conseil.

La directrice des Communications par intérim présente une mise à jour sur la façon dont les travailleurs blessés sont informés des avantages de présenter une demande de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada et des ressources dont ils disposent pour obtenir des renseignements supplémentaires.

7 Résolutions en bloc – Aux fins d'approbation

a) Approbation annuelle des arbitres en santé et sécurité au travail
Les membres du conseil discutent du risque de conflits de deux arbitres. Ils abordent également la nécessité d'obtenir un avis juridique externe.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
La liste des arbitres soit approuvée, telle qu'elle a été modifiée, avec le retrait de deux arbitres, notamment KV et JM, en attendant la réception d'un avis juridique externe pour minimiser ou éviter tout risque de conflits à l'avenir et qu'une recommandation soit ensuite présentée au conseil.

8 Rapport de la présidente du conseil par intérim

La présidente du conseil par intérim passe en revue l'état des points du plan de travail du conseil.

9 Présentation des intervenants par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Le directeur des affaires provinciales pour le Nouveau-Brunswick de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante fait une présentation sur les préoccupations de ses membres à l'égard de Travail sécuritaire NB, y compris les taux que ses membres paient.

Le directeur des affaires provinciales formule également des recommandations pour tenir ses membres mieux informés des annonces du conseil et des modifications apportées aux politiques, et suggère que le site Web de Travail sécuritaire NB soit mis à jour plus souvent.

La présidente du conseil par intérim remercie le directeur des affaires provinciales d'avoir pris le temps d'assister à la réunion et souligne l'importance pour le conseil de Travail sécuritaire NB de collaborer avec les intervenants.

10 Consultation sur la sécurité des bateaux de pêche

a) Présentation

La directrice des Communications par intérim fait une présentation sur la campagne de sensibilisation sur les vêtements de flottaison individuels en ce qui concerne la sécurité des bateaux de pêche, l'approche à l'égard des modifications législatives et la stratégie de consultation.

b) Fiche d'information

La directrice des Communications par intérim passe en revue la fiche d'information qui sera distribuée pour documenter les questions ou les préoccupations concernant les modifications législatives proposées.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
La présentation sur la sécurité des bateaux de pêche soit reçue.

11 Rapport du président et chef de la direction

Le rapport du président et chef de la direction présente un certain nombre de mises à jour sur les secteurs suivants :

- a) Finances
- b) Ressources humaines, en ce qui concerne les changements récents au sein du personnel
- c) Transformation
- d) Réception du Prix Quantum Leap de Centraide
- e) Tournée de la haute direction de Travail sécuritaire NB pour présenter la mise en œuvre du plan stratégique
- f) Mise à jour législative
- g) Arguments en faveur du changement, lesquels comprennent un résumé des possibilités d'adopter les dispositions législatives d'autres provinces (plus particulièrement le Manitoba) ayant réussi à améliorer les prestations des travailleurs blessés tout en réduisant les taux de cotisation

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le rapport du président et chef de la direction soit reçu.

12 Rapport annuel 2018 sur la caisse d'indemnisation établie en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*

La directrice des Communications par intérim passe en revue les faits saillants du *Rapport annuel 2018 sur la caisse d'indemnisation établie en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers*. Elle souligne également qu'il y a une erreur typographique à la page 65 de la version anglaise.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le Rapport annuel 2018 sur la caisse d'indemnisation établie en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers soit approuvé, tel qu'il a été modifié, pour corriger l'erreur typographique à la page 65 de la version anglaise.

13 Mise à jour du Comité de vérification

Le président du Comité de vérification présente une mise à jour sur les points suivants :

- a) Assurance des administrateurs et des dirigeants, et prochaines étapes
- b) Mise à jour sur les activités de vérification interne
- c) Mise à jour sur les plans d'action de gestion interne

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La mise à jour du Comité de vérification soit reçue.

14 Mise à jour du Comité des finances et des placements

La présidente du Comité des finances et des placements présente une mise à jour sur les points suivants :

- a) Budget par rapport aux dépenses réelles, premier trimestre de 2019
- b) Rendement des placements pour le quatrième trimestre de 2018
- c) Plan de travail de la trésorerie

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La mise à jour du Comité des finances et des placements soit reçue.

15 Mise à jour du Comité de gouvernance

- a) Règlements administratifs

La présidente du Comité de gouvernance présente une mise à jour sur l'élaboration des règlements administratifs, lesquels ont été approuvés par le Comité aux fins d'approbation par le conseil. La prochaine étape de ce processus consiste à obtenir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Les règlements administratifs soient approuvés tels qu'ils ont été présentés.

- b) Entente des membres du conseil

Après quelques discussions sur les préoccupations relatives à l'entente des membres du conseil, aucune motion n'est présentée aux fins d'approbation.

16 Politiques

- a) Décisions relatives à l'aide médicale

La politique a été mise à jour afin de supprimer les renvois aux dispositions législatives qui ont été modifiées à la suite du projet de loi 2.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La Politique 25-014 – Décisions relatives à l'aide médicale, diffusion 3, en vigueur le 1^{er} juillet 2019 soit approuvée et que la Politique 25-014 – Décisions relatives à l'aide médicale, diffusion 2, soit révoquée.

b) Cannabis

À la suite d'une décision du Tribunal d'appel des accidents au travail, la Politique 21-015 a été revue et corrigée pour tenir compte des directives de haut niveau concernant le paiement et l'autorisation du cannabis à des fins médicales.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La Politique 25-015, Aide médicale – Cannabis à des fins médicales, diffusion 2, en vigueur le 21 mai 2019, soit approuvée et que la Politique 25-015, Aide médicale – Cannabis (marijuana) à des fins médicales, diffusion 1, soit révoquée.

17 Affaires nouvelles

Aucune nouvelle affaire n'est soulevée.

Ajournement

MOTION D'AJOURNEMENT